

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

AFFICHEE LE :

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 32

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

18 juin 2026

L’an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTEL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Laurence FILOCHE-GARNIER

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTEL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DÉSIGNATIONS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS**DELIBERATION N° DELIB-2026-083****RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT**



Aux termes de l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit code et des textes régissant ces organismes.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, cette désignation a lieu à scrutin secret sauf si le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'y renoncer.

Par conséquent,

VU les articles L. 2121-21 et L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PROCEDER** au scrutin public pour les désignations ci-dessous proposées :

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	32	0	0	0

- **DE DESIGNER** le ou les délégué(s) suivant(s) pour représenter la Commune au sein des organismes extérieurs ci-dessous :

Commission d'information locale (CLI) du GANIL :

- 1 titulaire : Madame Sandrine VAUDREVILLE
1 suppléant : Monsieur Clément HUYGHE

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	32	0	0	0

Conseil d'administration Le 14 (Calvados Prévention jeunesse) :

- 1 titulaire : Monsieur Clément HUYGHE

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	32	0	0	0

Réseau Vélo et Marche (issu de la fusion du Club des villes et territoires cyclables et de l'association Vélo & Territoires) :

- 1 titulaire : Monsieur Guillaume LEDEBT

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET